

Motion du 12 mars 2008 de MM. Thierry Piguet, Christophe Buemi, Patrick Baud-Lavigne, Gérard Deshusses, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, Mmes Silvia Machado, Isabelle Brunier, Véronique Paris, Diana Duarte Rizzolio, Christiane Olivier, Annina Pfund et Mary Pallante: «De l'air à la place Dorcière!»

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 29 avril 2019,
dans le rapport M-782 A)

MOTION

Considérant:

- l'emplacement actuel de la gare routière qui n'a plus sa raison d'être;
- l'engorgement au centre-ville à toute heure de la journée;
- le trafic intense dans le quartier de la gare, les quais et le pont du Mont-Blanc;
- la pollution engendrée par les gaz d'échappement des poids lourds;
- les manœuvres difficiles pour les cars dans les rues attenantes;
- la possibilité de rejoindre une gare routière délocalisée, par les transports en commun, train, puis par la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA) dans quelques années;
- les nombreuses études faites constatant cette situation bloquée;
- le manque de volonté des pouvoirs publics d'avoir un projet commun,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de se concerter avec l'Etat de Genève et les différents partenaires caristes afin:

- de faire au Conseil municipal un point de situation des nombreuses études qui ont analysé l'impact de la gare routière au centre-ville, ses nuisances et sa possible délocalisation;
- de chercher, notamment sur la base des diverses études déjà effectuées, un lieu adéquat pour une gare routière en ville de Genève;
- de réhabiliter la place Dorcière en un lieu plus agréable.